

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU 117 RUE ST-LOUIS SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU (QUÉBEC) JOH 1TO

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

Avis public

Est, par les présentes, donné par la soussignée, QUE:

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 décembre 2024, le conseil de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a adopté un calendrier relatif à la tenue de ses séances ordinaires **pour l'année 2025.**

Les séances ordinaires du conseil se tiendront à la sacristie de l'église, 126 rang de l'Église à **19h00**.

Voici les dates retenues :

13 Janvier

3 Février

10 Mars

7 Avril

5 Mai

2 Juin

7 Juillet

11 Août

8 Septembre

1 Octobre

10 Novembre

1 Décembre

Donné et signé à Saint-Marcel-de-Richelieu Ce 3 décembre 2024

Julie Hébert

Directrice générale et greffière-trésorière